

Impôt sur le revenu—Loi

Il existe des différences entre les provinces quant à la proportion du financement local des services comme l'éducation et aussi quant à la structure des revenus locaux. À l'Île-du-Prince-Édouard, par exemple, les coûts de fonctionnement du réseau d'enseignement sont entièrement financés au moyen de subventions accordées par le gouvernement provincial aux commissions scolaires locales. Dans cette province, les emprunts contractés par les commissions scolaires pour la construction d'écoles sont également garantis par le gouvernement provincial. En Ontario, par contre, près de la moitié des fonds destinée au financement de l'éducation proviennent de la taxe foncière locale, le reste étant financé grâce à des subventions du gouvernement ontarien.

Au chapitre des recettes, par exemple, la proportion des fonds provenant de la taxe foncière, de l'émission d'obligations et de la perception de divers droits et taxes varie selon les provinces. L'énormité plus au moins grande de la dette municipale par habitant selon les provinces illustre très clairement ces différences. Toutefois, pour ne pas retarder la discussion, je n'approfondirai pas davantage cette question.

Quand j'ai pris la parole sur cette question, je crois que c'était l'année dernière quand le député l'avait soulevée pour la première fois, j'ai dit qu'à mon avis c'était prématuré parce qu'une commission du gouvernement avait été instituée en Ontario qui a maintenant fait rapport. Il s'agissait de la commission Blair dirigée par un ancien maire d'une des municipalités qui composent ma circonscription de York-Est à Toronto. Cette commission a fait un certain nombre de recommandations visant à restructurer les finances municipales; le gouvernement de l'Ontario est en train de les étudier. Le trésorier provincial a dit qu'il allait falloir les étudier plus à fond, mais il ne peut accepter certaines des conséquences qui découleraient de l'adoption du rapport de la commission Blair. Le député ne tient donc pas compte du travail qui a déjà été fait en Ontario sur le sujet du financement des municipalités.

Je dis donc qu'il faut étudier cette proposition dans le contexte d'une réforme fiscale et constitutionnelle générale. Lors des dernières élections, le parti libéral dont je fais partie a fait un certain nombre de promesses d'aide aux transports. On a objecté que la constitution ne permettait pas au gouvernement fédéral d'aider les municipalités, et qu'il faudrait peut-être procéder autrement, par exemple offrir plus de revenus aux provinces qui pourraient alors venir en aide aux municipalités. Peut-être est-ce là la solution. Peut-être devons-nous dire, comme nous l'avons fait dans le cas des soins de santé, voici d'autres points fiscaux, les provinces doivent collecter les fonds et accepter d'en donner aux municipalités.

Il y a un autre aspect à cette question, dont j'ai parlé dans des discours que j'ai faits dans ma circonscription à des réunions publiques, et c'est qu'à mon avis le pays est en train de devenir trop décentralisé, que nous accordons trop de pouvoirs fiscaux et d'imposition aux provinces. Le résultat va être que les provinces riches comme l'Alberta, l'Ontario et la Colombie-Britannique deviendront plus fortes dans un pays plus décentralisé, et les provinces plus pauvres, surtout celles de l'est du Canada, sont celles qui souffriront le plus de la décentralisation ou d'une diminution des pouvoirs. De toute façon, cela découle des arguments que j'ai présentés. Je crois qu'il faut envisager la motion du député dans le contexte de réformes constitutionnelles et fiscales générales. Nous ne

devrions pas l'étudier toute seule, et pour cette raison je ne puis l'appuyer.

Un autre aspect de la motion qui me déplaît est qu'elle encouragerait encore plus les municipalités à emprunter sans vraiment chercher à résoudre les problèmes qu'entraînerait une hausse de leurs dépenses. Depuis quelques années, chacun reproche au gouvernement du Canada ses folles dépenses, mais les gouvernements provinciaux et municipaux, ainsi que les services publics provinciaux, sont ceux qui gaspillent le plus l'argent des contribuables.

● (1742)

Ces dernières années, les gouvernements provinciaux, les gouvernements municipaux et les services publics provinciaux, l'Hydro-Ontario et l'Hydro-Québec notamment, ont cherché à emprunter sur les marchés étrangers. Ces services publics provinciaux ont emprunté de l'argent sur le marché de New York. En fait, le premier ministre de l'Ontario s'est rendu à Zurich, à Genève et ailleurs, dans l'espoir de trouver de l'argent pour payer les dépenses de sa province. Les emprunts que chacun des services publics, que chacune des municipalités et des provinces ont contractés ont affaibli la situation financière du gouvernement du Canada de même que la valeur de notre dollar. Ces dernières années, le dollar canadien était surévalué. Nous assistons maintenant à un rajustement général de la valeur du dollar canadien. Si le dollar canadien était à ce point surévalué, c'était notamment en raison des emprunts massifs que les gouvernements provinciaux et municipaux, ainsi que les services publics, ont contractés à l'étranger.

On m'a dit que le gouvernement du Canada ne doit pas un sou à l'étranger, que sa dette publique est constituée uniquement de l'argent qu'il prélève sur les différentes caisses de pension et qu'il retire de la vente des obligations d'épargne, et que cette dette est répartie dans tout le Canada. Le gouvernement connaît donc quelles sont les perspectives d'emprunt sur le marché canadien. Contrairement aux provinces et aux municipalités, il ne va pas emprunter sur les marchés étrangers.

Peut-être le député devrait-il proposer des modifications à la constitution ou à la loi actuelle, en vue de faire relever les emprunts des municipalités, des provinces et des services publics d'un programme ou d'un régime général de financement national.

M. Ellis: Un pas de plus vers le socialisme.

M. Collenette: Les députés de l'autre côté prétendent toujours que les paroles de ceux qui se veulent progressistes sont teintées de socialisme. Peut-être est-ce là un des principaux problèmes auxquels les conservateurs se sont toujours heurtés. Le parti conservateur a des œillères; ces gens-là ne voient pas plus loin que le bout de leur nez. Il y a longtemps déjà, ils ont adopté le terme «progressiste», mais ces dernières années, le parti a été très loin de mériter son nom. S'ils entreprennent leur campagne électorale en répétant le même refrain aux Canadiens, comme l'a fait leur partenaire du Manitoba, je crois qu'ils vont se casser le nez. Il se peut que les électeurs du Manitoba n'en veuillent qu'au Nouveau parti démocratique, mais ils auraient dû faire confiance au parti libéral qui offrait une solution progressiste, non socialiste, préconisant la libre entreprise. Les électeurs de cette province reconnaissent qu'ils devront payer très cher l'attitude inflexible et mesquine du parti tory qui est au pouvoir là-bas.